



Les candidats qui remplissent les critères de réussite reçoivent le **certificat fédéral de capacité (CFC)** ainsi qu'un **relevé de notes**. Ils sont autorisés à porter le titre légalement protégé.



Liechtenstein

## 1. TITRE LÉGALEMENT PROTÉGÉ

# Coiffeur Coiffeuse

## 2. DESCRIPTION DE LA PROFESSION

Le coiffeur ou la coiffeuse coupent et coiffent les cheveux de leurs clientes selon une mode ou un modèle particulier. Ils dispensent des soins capillaires liés aux types de cheveux et prodiguent des conseils en tenant compte de la personnalité et du style de la clientèle.

Diese Übersetzung besitzt keinen Rechtsstatus.

## 3. COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Leurs tâches principales consistent à:

### **Accueil :**

**réserver un accueil personnalisé à la cliente**, tenir compte de son âge et l'installer confortablement;  
**établir le dialogue, comprendre** ses désirs, lui **conseiller** des soins adaptés à sa peau et à ses cheveux (coupe junior, trend, couleurs);

**suggérer** à la personne des moyens de se donner un aspect agréable (coiffure, maquillage, habillement);

**prodiguer des conseils** en image personnelle, en coiffure et visagisme assistés par ordinateur;

**établir un diagnostic** de la qualité des cheveux, choisir les produits adéquats ainsi que la méthode de travail;

### **Coupe et soins :**

**effectuer un shampoing** en **massant** le cuir chevelu en douceur, **appliquer des produits** traitants;

**séparer les mèches** à l'aide de clips et de pinces et **procéder à la coupe selon différentes techniques** (ciseaux classiques, ciseaux à effiler, rasoirs, tondeuses);

préparer, appliquer, laisser poser, puis rincer les mélanges chimiques nécessaires aux colorations et aux décolorations (mèches, reflets...), aux fixations (permanentes) de la coiffure;

contrôler l'ensemble de la coupe et apporter les dernières retouches aux ciseaux ou à la tondeuse;

mettre les cheveux "en plis" à l'aide de bigoudis, boucler au fer, brosser tout en séchant (brushing);

coiffer, poser éventuellement un postiche ou une perruque, monter un chignon;

montrer le résultat à la cliente à l'aide d'un miroir;

recommander différents produits capillaires et accessoires, parfois vendus en exclusivité dans le salon; en expliquer l'emploi et l'action;

proposer des soins complémentaires de **manucure**;

### **Gestion du salon et entretien**

**entretenir, nettoyer et désinfecter régulièrement les instruments**, veiller à la propreté de la place de travail et **du linge utilisé**;

**répondre au téléphone**, organiser les rendez-vous de manière à éviter les attentes, gérer le fichier clients, les commandes, la facturation, souvent à l'aide d'un logiciel approprié.

## 4. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Avec l'expérience et les années de pratique, les coiffeurs/ses peuvent ouvrir leur propre salon, devenir responsables d'une équipe ou diriger une filiale. Certains se spécialisent dans la représentation et la vente de produits utilisés dans la coiffure. D'autres encore enseignent dans les écoles professionnelles. A noter que la réussite de l'examen professionnel (brevet) de coiffeur/se est obligatoire pour pouvoir former des apprentis. Les titulaires du diplôme (examen professionnel supérieur) se tournent plutôt vers des activités de gestion du personnel et d'entreprise.

## 5. BASE LEGALE DU CERTIFICAT DE CAPACITE DE LIECHTENSTEIN

<b>Autorité responsable du certificat national de capacité de Liechtenstein</b> Liechtensteinisches Amt für Berufsbildung Postgebäude Postfach 22 FL- 9494 <b>Schaan</b>	<b>Status:</b> Liechtensteinisches Amt für Berufsbildung Inspection responsable selon la loi de la formation professionnelle.
<b>Niveau International du certificat fédéral de capacité.</b>  <b>ISCED3B</b> (CFC sans maturité professionnelle) <b>ISCED3A</b> (CFC avec maturité professionnelle)	<b>Notation de L'examen du CFC.</b> 6 représente la meilleure note, 1 la moins bonne. Les notes égales ou supérieures à 4 traduisent des résultats suffisants, celles qui sont inférieures à 4 des résultats insuffisants. A l'exception des demi-notes, les notes intermédiaires ne sont pas admis.
<b>Formation professionnelle suivante.</b> <b>CFC ISCED3B</b> permet l'entrée dans ISECD 4A, écoles de maturité pour adultes ou des cours préparant aux examens professionnels supérieures. <b>CFC ISCED3A</b> permet l'entrée dans ISECD 5A, hautes écoles spécialisées et les Universités+ EPF Suisses, Autriche et Liechtenstein.	<b>Contracte Internationaux</b>  Avec la Fédération Suisse Membre de la EEE. Membre de Nations Unies.
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Bases légales sur lesquelles s'appuient les activités de l'Office nationale de la formation professionnelle:</b></li><li>• Loi nationale du 17. Juliette 1976 sur la formation professionnelle (LFPr) et ses Ordonnances.</li></ul>	

## 6. REGLEMENT LEGALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

<p>La formation de coiffeur ou de coiffeuse option dames s'acquiert par un apprentissage.</p> <p><b>Lieux:</b> formation pratique: 4 jours par semaine dans un salon pour dames ou dans un salon mixte; formation théorique: 1 jour par semaine à l'école professionnelle.</p> <p><b>Durée: 3 ans.</b></p> <p><b>Titre obtenu:</b> certificat national de capacité (CFC) de coiffeur ou de coiffeuse, avec mention de l'option dames. Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités.</p>
<p><b>Conditions d'admission:</b> <u>Conditions d'admission:</u> scolarité obligatoire achevée (<b>ISCED 2</b>) certains salons ou associations professionnelles organisent des stages et des tests d'aptitudes.</p>